



Numéro de l'avis de contravention

3751150087



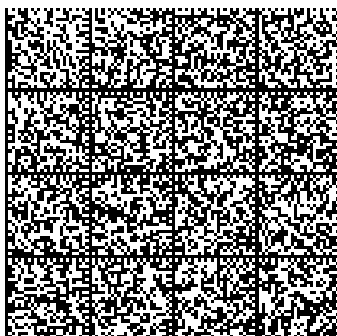
ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT DE VOTRE CONTESTATION

Je soussigné(e), PIERRE HUGUET, né(e) le 22/07/1952 à CAEN, habitant au 66 RUE D ALLERAY 75015 PARIS (France), titulaire du permis de conduire délivré le 09/03/1971, conteste avoir commis l'infraction, faisant l'objet de la contravention numéro 3751150087, pour le motif suivant:

Je désigne la personne ci-dessous, qui conduisait ou était susceptible de conduire mon véhicule lorsque l'infraction a été constatée.

H/F ou société	F FEMME
Nom	CANCES
Prénom	MARTINE
Nom d'épouse	HUGUET
Date de naissance	29/11/1947
Lieu de naissance	PARIS
Adresse postale	
Adresse Numéro	66
Voie	ALLERAY
Complément de voie	
Code postal	75015
Ville	PARIS
Pays	FRANCE
Permis de conduire	2231576
Délivré le	20/05/1975
Lieu de délivrance	PARIS

Adresse électronique



Signé par
PIERRE HUGUET

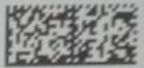
Le 20/05/2022



MINISTERE PUBLIC



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Réclamations sur le bien-fondé de l'amende exclusivement
(Uniquement par lettre recommandée avec avis de réception)

L OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
CONTESTATION VITESSE
CS 41101

35911 RENNES CEDEX 9
Tél. : 0806 606 606

Pour toute information sur la constatation des infractions,
appelez le 0806 606 606 (prix d'un appel local)
ou consultez le site Internet www.antai.gouv.fr



035050051221354889

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
Renseignements sur le paiement de l'amende exclusivement
TRES. CONTROLE AUTOMATISE
CS 81239
35012 RENNES CEDEX
Tél. : 0806 606 606 (prix d'un appel local)
Mél. : T035050.REC@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR
Accueil : TLJ SF SAM PAR TEL 8H30 17H00

LP : 2D 045 756 6944 0



AVI 051221354889
177630 7321 1217

1/3 1 10

M HUGUET PIERRE
BT B
66 RUE D ALLERAY
75015 PARIS

AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE

Date d'envoi de l'avis : 19.05.2022
Référence de l'avis : 051221354889

Vous êtes redevable d'une amende forfaitaire majorée en raison des faits suivants :

NATURE DE L'INFRACTION

EXCES DE VITESSE < 20 KM/H
VITESSE MAX AUTORISEE > 50 KM/H
ART R 413-14 DU CODE DE LA ROUTE

relevée par contrôle automatisé le 24.01.2022 à
14H59 à MORIGNY CHAMPIGNY
VÉHICULE RENAULT NUMÉRO EV-813-MP

Retrait de points du permis de conduire : OUI
Voir informations au verso.

A la suite de cette infraction, un avis de
contravention vous a été envoyé.
Faute de paiement ou de réclamation dans les
délais, cette amende a été majorée le 09.05.2022
par une décision de l'officier du ministère public
près le **CONTROLE AUTOMATISE**.

N° d'enregistrement au greffe : 22005219 3751150087

DÉCOMPTÉ DE LA SOMME À PAYER arrêté au 14.05.2022

Amende forfaitaire majorée (compte-tenu des règlements précédents)	180,00 €
Somme à payer diminuée de 20% si vous payez dans les 30 jours	144,00 €

La diminution de 20% (article R49-6 du code de procédure pénale) n'est applicable que si vous payez dans les 30 jours à compter du 19.05.2022. Ce délai est porté à **45 jours pour tout télépaiement par carte bancaire** (par smartphone, par internet, par serveur vocal ou auprès d'un centre des finances publiques).

La somme à payer, suite à diminution de 20%, figure à la dernière ligne du tableau ci-dessus. Les différents modes de règlement sont décrits dans la notice intitulée « Comment payer cette amende forfaitaire majorée ».

Je vous informe que le paiement de l'amende entraîne l'extinction de l'action publique.

À défaut de paiement dans les délais indiqués ci-dessus, ou de contestation dans les 3 mois, des poursuites pouvant occasionner des frais élevés seront engagées à votre encontre.

Le Comptable public, par délégation
David TERRADE - Responsable de l'établissement de services informatiques de Meyzieu